10/05/2021 Le Monde

Macron appelle l'UE à décider « plus vite et plus fort » à l'avenir

Virginie Malingre et Jean-Pierre Stroobants

Le président français a participé à l'ouverture d'une Convention sur l'avenir de l'Europe

BRUXELLES - bureau européen

olidarité, démocratie, transparence, ambition : l'hémicycle strasbourgeois, déserté depuis des mois en raison de la pandémie, a résonné de beaucoup de promesses, dimanche 9 mai, Journée de l'Europe et date choisie symboliquement pour le lancement de la Convention sur l'avenir de l'Union. Un exercice qui doit impliquer les institutions, les Etats, mais aussi les citoyens, au travers de différents forums et d'une plate-forme multilingue (Futureu.europa.eu). Avec le but de réformer l'Union, de changer son image et de l'armer face aux défis futurs.

En pleine pandémie de Covid-19, qui met à rude épreuve la cohésion des Vingt-Sept, la première question à propos de ce vaste exercice inspiré d'une idée d'Emmanuel Macron est évidemment de savoir s'il trouvera une traduction concrète. « Nous devrons en tenir compte », a fait savoir le président français dans son discours inaugural, en plaidant pour une Europe décidant « plus vite et plus fort » et ne s'étouffant pas « dans ses propres procédures ».

La préparation de cette consultation inédite a été longue, les institutions butant sur la manière de conduire le processus. Le Conseil (les Etats) voulait confier sa présidence à « une personnalité éminente », tandis qu'au Parlement, le libéral belge Guy Verhofstadt revendiquait le rôle. Et si la Commission encourageait un rôle actif du Parlement, elle cachait mal sa volonté de canaliser la fougue réformatrice de l'ancien premier ministre belge.

Complexité

Jeudi 6 mai, M. Verhofstadt – qui sera, finalement, l'un des trois coprésidents du « comité de pilotage » – interrogeait encore ses collègues eurodéputés sur l'hypothèse d'une annulation de la cérémonie, faute d'un accord sur la « gouvernance » des travaux et leur degré d'ambition. Le lendemain, un compromis était trouvé : il n'y aurait pas de sujets de discussion *« prédéterminés »,* mais bien des décisions *« consensuelles »* des institutions sur un nombre minimal de sujets.

La complexité sera, en tout cas, au rendez-vous. Un « comité exécutif », regroupant M. Verhofstadt, la secrétaire d'Etat portugaise, Ana Paula Zacarias, et la vice-présidente de la Commission, Dubravka Suica, supervisera les travaux et préparera les réunions plénières, en assurant le suivi des contributions citoyennes. L'assemblée plénière sera composée de 108 eurodéputés, 54 représentants des Etats, 3 de la Commission, 108 députés nationaux et autant de citoyens censés traduire les avis des panels européens et nationaux.

Le Comité des régions, le Comité économique et social, des syndicalistes, des représentants du patronat et des ONG auront aussi voix au chapitre. Le comité exécutif élaborera un rapport soumis aux trois institutions.

Les sujets abordés ? A la fois de grands thèmes politiques (économie, climat, social, Etat de droit, migration...) et les mécanismes de fonctionnement de l'Union. David Sassoli revendique un droit d'initiative législative pour l'assemblée qu'il préside, pose la question du maintien des votes à l'unanimité au Conseil et aimerait que le président ou la présidente de la Commission soit élu(e) démocratiquement.

Les questions des listes transnationales, d'une présidence unique pour le Conseil et la Commission, voire d'une Europe à plusieurs vitesses, resurgiront peut-être. Comme celle d'une éventuelle modification des traités européens, une option qui n'est pas privilégiée : l'expérience des référendums français et néerlandais négatifs de 2005 sur le projet de Constitution a laissé des traces.

10/05/2021 Le Monde

Lors d'un webinaire organisé par l'Institut français des relations internationales (IFRI), le 4 mai, le ministre français de l'économie, Bruno Le Maire, a pris l'exemple du « Sofagate » – le récent camouflet protocolaire infligé à M^{me} von der Leyen à Ankara – pour appeler à des changements institutionnels.

L'Allemagne, réticente au départ, se montre désormais moins catégorique. Angela Merkel elle-même a déclaré le 21 avril : « Je crois que l'Europe a besoin de plus de compétences dans le domaine de la santé. » Ce qui supposerait une modification des traités, principe auquel la chancelière ne se dit pas hostile, à condition que cela ait « un sens ». De nombreuses capitales sont toutefois très réticentes.

Dans son discours, Emmanuel Macron n'a pas abordé ce sujet, préférant évoquer la nécessité d'une Europe plus solidaire, plus démocratique et plus souveraine, capable de résister au *« défaitisme ambiant ».* Pour l'Elysée, le lancement de la conférence a, en réalité, deux objets.

Le premier est de rappeler que le Parlement doit tenir à nouveau ses sessions plénières à Strasbourg. M. Sassoli en aurait fait la promesse à l'Elysée, qui réclame un retour des sessions dès juin.

Au-delà, la conférence est appelée à s'inscrire dans la campagne de M. Macron pour une éventuelle réélection en 2022. Ses conclusions surviendront durant la présidence française de l'UE, une occasion, pour le président, de boucler un quinquennat placé sous le signe de l'Europe.